



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 27 février 2015*

L'an deux mil quinze et **le vingt-sept février à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

**Présents:** Mme Christèle FORET, Messieurs Pierre BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Hugues DE BROSES, Arnaud DE CERTAINES, Brice DUCRUIX, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

**Absent représenté :**

**Absent excusé :**

Gisèle VAPILLON  
Evelyne MONFRAY

**Absent :**

Jean-Pierre BACHELARD

Secrétaire de séance Stéphane CANTE

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Date de la convocation : 23 février 2015

Présents et représentés : **12**

Date d'affichage : 23 février 2015

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Stéphane CANTE a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de séance du 31 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 27 février 2015.

**Ordre du jour**

Approbation du principe de mise en place d'une participation citoyenne en collaboration avec la gendarmerie.

Rapport des commissions.

**Délibérations**

**N°4 Approbation du principe de mise en place d'une participation citoyenne en collaboration avec la gendarmerie**

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 31 janvier 2015 le principe de la participation citoyenne avait été présenté.

Monsieur le maire demande que le conseil se prononce officiellement sur le principe d'engager la démarche avec la gendarmerie.

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, M. le maire à engager la démarche de participation citoyenne.

## **Rapports Commissions**

### **Action sociale et culturelle**

RAS

### **Urbanisme et environnement**

Travaux du chemin du Pellerat

10 réponses à la consultation. Le choix de l'entreprise sera réalisé officiellement lors du conseil du 20 mars.

Une réunion publique sera organisée avec l'entreprise retenue pour présenter les travaux.

Réfection des eaux pluviales devant chez M. Rimaud. Des devis ont été demandés. Un devis sera demandé à l'entreprise qui sera retenue pour les travaux du chemin du Pellerat.

La piste autour du stade sera refaite par l'entreprise Berger au printemps.

Nettoyage des traces de pneus sur la place : l'entreprise est intervenue jeudi 26 février mais le résultat n'est pas satisfaisant. Nous craignons que la couche de protection soit endommagée.

Peintures de l'Eglise : l'expert désigné par l'assureur estime que nous ne pouvons rien faire. Compte tenu que nous estimons que le cahier des charges n'a pas été respecté, nous allons étudier la possibilité de faire réaliser une contre-expertise.

Cloches de l'église. Il y a des déclenchements intempestifs dont l'origine n'est pas clairement identifiée.

Les problèmes peuvent être liés à des surtensions ou à des défauts du tableau électrique.

Le bon de commande pour un gyrobroyeur utilisable avec le tracteur de la commune a été signé. Le matériel devrait être disponible sous un mois.

Les différents travaux de voirie programmés en 2015 (entrée du parking du stade, le chemin du Pont des sires, entrée du chemin des Croisettes, carrefour chemin des prairies de Montgoïn et chemin vers le circuit) seront réalisés par Eiffage Mâcon pour un montant de 27k€.

Une vanne d'arrêt de gaz extérieur a été installée pour la sécurité en cas d'incendie.

M. Pinto, menuisier, est intervenu pour isoler la cage d'escalier à l'entrée de l'école et réduire les problèmes de chauffage au rez-de-chaussée.

Didier Rollin a réalisé plusieurs aménagements dans l'école (montage de meuble, étagères, ...).

### **Finances**

Présentation des négociations pour un emprunt couvrant les travaux du chemin des Pellerat.

Une réunion de commission aura lieu prochainement pour finaliser la présentation du budget au prochain conseil.

## **Communication fêtes et cérémonies**

Une réunion de la commission a eu lieu pour préparer la prochaine note d'information

Cérémonie du 8 mai.

Participation des enfants de l'école et des pompiers à finaliser.

Voir pour avoir des véhicules d'époque.

Création d'un logo pour la commune.

Des devis vont être demandés à différentes entreprises.

Nettoyage des chemins le samedi 28 mars.

La participation des enfants de l'école et des différentes associations est souhaitée.

Une casquette souvenir sera réalisée pour les participants.

Fête du village : devis reçu pour le repas Paëlla pour 150 personnes à 8€/pers.

## **Questions / informations diverses**

Participation d'Hugues de Brosses à une réunion de l'Académie de la Dombes

Association existante depuis 37 ans qui édite une revue disponible en mairie pour mettre en valeur le patrimoine de la Dombes.

SMIDOM : présentation des indicateurs PAV (Points d'Apport Volontaire) suivis par commune depuis décembre 2014. Ces indicateurs seront mis sur le site internet de la commune.

Diffusion prochaine du calendrier de ramassage des ordures ménagères jusqu'à la fin de l'année: pour Garnerans le ramassage a toujours lieu le lundi et, en cas de jour férié (Pâques, Pentecôte), le lendemain mardi

Une réunion publique sur l'assainissement à Romans par la communauté de communes a eu lieu le 4 février. Présentation claire par Serge Varvier, vice-président en charge de l'assainissement à la communauté de communes et le bureau d'études Safege.

Organisation des bureaux de vote pour les élections départementales à faire. Les conseillers communiqueront leur disponibilités par mail.

La séance est levée à 23h 20.

**Prochain Conseil le vendredi 20 mars 2015 à 20h30**

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.*

**Le Maire,**

**Dominique VIOT.**